

# Animateur Socioculturel

RÉF | 824

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

A l'issue de la formation, les participants deviendront des animateurs professionnels compétents pour l'animation de groupes et d'activités d'expression et de création.

L'animateur en arts du spectacle utilise le théâtre et le cinéma pour organiser des activités d'animation artistique et culturelle afin de:

- faciliter l'expression, la créativité et la socialisation des individus.
- maîtriser les outils de gestion de groupes (d'enfants, d'adultes, de personnes âgées, de personnes handicapées) et de projets.
- travailler dans des lieux tels que les Maisons de jeunes, Services d'Aides en milieu ouvert et d'Accrochage scolaires, écoles de devoirs, centres culturels, clubs du troisième âge, centres de vacances, ONG, écoles et autres.

### Programme

- Animation cinéma: (259h)
  - Initiation à l'animation cinéma
  - Cycle fiction
  - Cycle documentaire
- Animation théâtrale: (287h)
  - Initiation à l'animation théâtrale
  - Danse et voix
  - Marionnettes
  - Entraînement à l'animation
  - Techniques théâtrales
- Création collective et organisation de spectacle:
  - Communication- gestion de groupes : 84h
  - Approche du métier et gestion de projet : 198h
  - Animation de groupes d'enfants et d'adolescents en vacances (BACV) : 150h
  - Formation à la pratique de l'animation en théâtre ou cinéma : 40h
  - Stage d'immersion professionnelle : 150h
  - Stage pratique d'animation en centres de vacances (BACV) : 150h

**Certification(s) visée(s)** Attestation de formation professionnelle  
: Brevet d'Animateur Socioculturel et Brevet d'animateur de Centres de Vacances (BACV) reconnus par la Fédération Wallonie Bruxelles

**Type de formation** [Organisme d'insertion socio-professionnelle \(OISP\) - Contrat de formation professionnelle pour chercheur d'emploi reconnu par Bruxelles Formation](#)

## ORGANISATION

**Durée** 1 an

**Horaire** en journée du lundi au vendredi, de 9h à 17h temps plein

**Début** septembre 2024 une fois par an:

**Coût** 1200 euros - Coût réduit : Gratuit pour les demandeurs d'emploi sans CESS -

## CONDITION D'ADMISSION

**Prérequis administratifs** Etre chercheur d'emploi inoccupé.. Avoir au moins 18 ans.  
- Participer à une séance d'information.  
- Pour les personnes ne disposant pas du Certificat de l'enseignement secondaire supérieur de plein exercice (CESS), vous serez invité à suivre la préformation organisée au Proforal (consulter la [fiche préformation du Proforal](#)).

**Connaître** - Réussir un entretien de sélection

**Remarques** La préformation de 6 semaines chez Proforal est organisée mai 2024. Pour plus d'informations sur le contenu, consultez la fiche "[Animateur socioculturel : préformation](#)".  
La formation est qualifiante et non validante. Les brevets délivrés sont reconnus par l'Administration générale de la Culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils ne sont pas équivalents à des diplômes délivrés par l'administration de l'enseignement.

## EN PRATIQUE

## Pour s'informer et postuler

Les prochaines séances d'information auront lieu le 27 mars à 17h et le 10 avril à 17h. Pour vous y inscrire, complétez le [formulaire en ligne](#), le CFA prendra contact avec vous pour préparer votre participation à une séance d'information.

## Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez l'organisme par téléphone au 02/511.25.86,
- Envoyez un e-mail: [info@cfaasbl.be](mailto:info@cfaasbl.be)
- N'hésitez pas à visionner [cette vidéo \(ici\)](#)

## Organisme

### **CFA - Centre de formation d'animateurs**

Chaussée de Boondael 32

1050 Ixelles

Tél: 02 511 25 86

<http://www.cfaasbl.be>

